

Compte-rendu du conseil d'école du vendredi 14 octobre 2016

Présents :

Mme Arrault : Maire

Mme Babel, Mr Berg, Mme Oesch, Mme Peteuil et Mme Volaine: Conseillers municipaux membre de la commission scolaire

Mme Lamalle: Professeur des écoles

Mr Larue : Directeur

Mme Alexandre et Mme Salom : Représentantes des parents d'élèves

Absents excusés :

Mr Bécot, Mme Fouilloux, Mr Rigollet

1. Effectifs 2016-2017

Les enfants inscrits à l'école sont répartis de la façon suivante :

- ◆ 5 enfants nés en 2014 pour la toute petite section + 1 inscrit (pas encore propre) qui viendra prochainement
- ◆ 10 enfants nés en 2013 pour la petite section
- ◆ 15 enfants nés en 2012 pour la moyenne section
- ◆ 16 enfants nés en 2011 pour la grande section

L'école compte donc 46 élèves.

La répartition a été faite de la façon suivante :

Une classe de 22 élèves avec sept moyens, les petits et les tout-petits

Une classe de 24 élèves avec huit moyens et les grands

2. Lecture et vote du règlement intérieur de l'école

Ce règlement est affiché à l'entrée de l'école.

Ce règlement est adapté du modèle départemental type établi en juin 2015.

Un changement est à noter cette année : les horaires des APC qui passent de 15h45 à 16h45 au lieu de 15h45 à 16h30.

Ce règlement est approuvé à l'unanimité.

3. Carte scolaire 2017

En novembre, il faudra faire remonter les prévisions des effectifs en vue de préparer la rentrée de septembre 2017.

Nous nous appuyons sur les listes de naissance fournies par la mairie, nous dénombrons ensemble :

∞ 15 grands nés en 2012 (nos élèves de moyenne section cette année)

∞ 10 moyens nés en 2013 (nos élèves de petite section cette année)

∞ 13 petits dont 6 petits nés en 2014 (nos tout-petits scolarisés cette année + 6 pas inscrits cette année mais inscrits à l'état civil + Enora Leblanc née le 26.05.2014)

∞ 12 tout-petits nés en 2015 dont 9 auront deux ans au 1^{er} septembre 2017. Les 3 autres pourront s'inscrire mais devront attendre leur date anniversaire pour être admis à l'école. Dans tous les cas, ces 12 enfants peuvent, si leurs parents le souhaitent, être inscrit à l'école pour la rentrée de septembre 2017.

Nous avons donc une prévision de **38 élèves** sans compter les tout-petits voire 47 en comptant les neuf enfants ayant deux ans avant septembre 2017.

Les parents qui souhaitent inscrire leur enfant pour la rentrée de septembre 2017 à la maternelle de Corpeau sont donc invités à passer en mairie dès maintenant. **Les inscriptions sont déjà ouvertes.** Il leur faudra également prendre rendez-vous avec le directeur de l'école dès que possible pour la traditionnelle **visite de l'école organisée le 19 mai à 17h30.**

4. Présentation du PPMS

Comme chaque année, il nous ait demandé de mettre à jour le PPMS (plan particulier de mise en sûreté). Ce document est présenté au conseil d'école.

Il est rappelé que le volet sécurité a été abordé cette année lors des réunions de rentrée. Un document a également été collé dans le cahier de liaison. Nous rappelons qu'il existe des guides sur les conduites à tenir par les enseignants, les parents sur le site Internet du ministère de l'Education Nationale.

Cette année six exercices seront effectués. 3 exercices seront comme les années auparavant consacrées aux alarmes incendie. Les 3 autres seront opérés comme des exercices PPMS.

Le 1^{er} a eu lieu vendredi 14 octobre (ce matin même) et a été un exercice type attentat-intrusion. Il a été équivalent à l'exercice effectué au mois de janvier dernier. A la maternelle, les enfants étaient dans le couloir pour se préparer à sortir en récréation. Nous n'avons donc pas vu l'intrus. Le signal a été donné lorsque nous avons vu les élèves de l'élémentaire quitter les locaux scolaires. Nous sommes partis par le parking situé devant la cantine et nous avons gagné le point de ralliement (la salle multi-activités) en une dizaine de minutes. Cet exercice est présenté aux enfants comme une partie de cache-cache, l'intrus ne devant pas nous trouver. Les enfants ont bien avancés et ont été relativement bien silencieux. Tout s'est très bien passé selon les dires du gendarme qui était présent pour observer.

5. Bilan financier de la coopérative scolaire pour l'exercice 2015-2016

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
Achat de produits pour cession (photos, encre, ...)	714,06	Ventes de produits pour cession (photos, calendriers,...)	1868,00
Charges d'activités éducatives (jeux, sorties scolaires, venue de spectacle ...)	1896,38	Subvention mairie	645
Cotisations versées à l'OCCE et assurance de l'école	82,75	Produits des activités éducatives	308
Charges exceptionnelles (Correspondance, frais de compte)	10,40	Participations volontaires des familles	360
Achat de matériel	238,9	Subvention Auberge du Pont de Paris	270
TOTAL	2949,42	Produits exceptionnels	108,97
		TOTAL	2873,00

Bilan sur l'année : Déficit de 69,49 euros

Total de l'actif sur le compte au 1er septembre 2016 : 1493,24

Nous remercions les parents d'élèves qui ont bien voulu effectuer un don à la coopérative en ce début d'année 2016/2017 : le montant s'élève à 340 euros.
Avec la subvention de la mairie et les ventes réalisées au cours de l'année, l'école maternelle peut entreprendre les projets souhaités.

6. Activités particulières à l'école

Lors de la première période, les enfants ont beaucoup cuisiné : tarte aux pêches, clafoutis aux mûres, salade de fruits, tarte aux pommes. Merci aux parents pour leurs apports variés et nombreux de fruits et de légumes. N'hésitez-pas, nous pouvons cuisiner tout ce que vous voudrez bien apporter.

Les enfants fréquentent régulièrement la bibliothèque de Corpeau avec Madame Vercellone.

Le jeudi 15 décembre et le vendredi 16 décembre, nous fêterons Noël à l'école. Le jeudi matin, les enfants profiteront d'un spectacle de marionnettes offert par la coopérative de l'école. Le vendredi après-midi, nous préparerons un goûter collectif avec la venue du Père-Noël qui offrira un cadeau aux enfants, cadeaux financés également par la coopérative de l'école.

Il est prévu de fêter Carnaval le vendredi 17 mars de la même façon que l'année dernière : les enfants viennent déguisés l'après-midi et nous organisons des ateliers de jeux de société en mélangeant les grands et les petits.

La fête des écoles est prévue le vendredi 02 juin. Un spectacle sera proposé comme l'année dernière de façon commune entre l'école maternelle et l'école élémentaire.

Au niveau des sorties, l'entreprise Grux nous propose un atelier de modelage avec un goûter, le tout offert par Mr et Mme Grux, anciens parents d'élèves. Nous les remercions de cette proposition à laquelle on répond bien sûr positivement.

Nous envisageons une sortie à la ferme pédagogique de Fontaines mais rien n'est arrêté pour le moment.

7. Question et suggestions des parents d'élèves

∞ *Mettre ou changer de place le garage à vélo devant l'école (le long des panneaux d'affichage).*

Réponse de Mme le Maire : Cela n'est pas possible pour l'instant car la commune a adhéré au dispositif éco-village. La mise en accessibilité de l'école pour les personnes à mobilité réduite sera un chantier important dans les mois qui viennent avec des travaux à prévoir devant l'école. Il est à noter qu'il y a un range vélos sur le parking de l'église.

∞ *Voir pour décrocher les cache-ampoule blancs dans la salle de motricité car apparemment ils tombent.*

Réponse de Mme le Maire : Ils seront tous enlevés par les agents techniques durant les prochaines vacances.

∞ *Rafraichissement des classes qui sont marquées de point de pâte à fixe, installation de pare-soleil sur les fenêtres de classe.*

Réponse de Mme le Maire : D'autres travaux assez importants étant à venir (cf. ceux décrits plus haut), il n'est pas possible d'en rajouter.

∞ *Fresque murale sous le préau à faire avec les enfants avec vidéo projecteur pour embellir la cour ?*

Réponse des enseignants : L'idée paraît intéressante mais difficile à réaliser. Il faudrait un artiste pour dessiner sur les murs. Il faudrait acheter des peintures spéciales non toxiques pour les enfants. Cela paraît donc difficile d'imaginer un tel projet pour le moment.

∞ *Garderie ouverte plus tôt pendant les vendanges.*

Réponse de Mme le Maire : La question est à poser à la communauté de communes de Beaune qui gère la garderie.

∞ *Pascal le cantonnier du village peut-il venir tondre hors horaire d'écoles pour éviter qu'il prenne 5 places de parking ?*

Réponse de Mme le Maire : Mr Froidurot, agent technique, a pour consignes d'intervenir le mercredi-après-midi.

Prochaine réunion le vendredi 03 février à 17h30.

Le directeur, N.Larue